

Manifestation nationale des étudiant-e-s en travail social
Un stage gratifié pour toutes et tous maintenant

<http://mobile.demosphere.eu/rv/29622>

Rendez-vous le samedi 14 décembre 2013 devant le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, à 14 heures ! Nous manifesterons ensuite jusqu'à l'Assemblée Nationale !

Nous, étudiant-es en travail social des 24 écoles de Bordeaux, Brest, Clermont-Ferrand, Rennes, Saint-Brieuc, Brest, Pau, Montpellier, Rouen, Nantes, Grenoble, Tours, Poitiers, Région Ile-de-France (Montrouge, Neuilly-sur-Marne, Horizon, Melun, EFPP) et région Rhône-Alpes (3EFC Lyon, ARFRIPS Lyon, Grenoble, Valence, Echirolles, Firminy, Chambéry) réunis lors de la Coordination Nationale du 16 et 17 novembre à Rennes, exprimons notre colère et nos inquiétudes face à la situation que nous connaissons aujourd'hui.

Depuis des années nous déplorons une dégradation de nos formations en alternance : nous avons tou-te-s constaté des stages au rabais (sans choix, sans professionnel-le), des départs différés, de petits arrangements sur les conventions de stage, des suspensions de formation voire des arrêts de formation.

Depuis cet été, dans le cadre de la nouvelle réforme de l'enseignement supérieur et de la recherche, la loi 2013-660 rend la gratification obligatoire des stages de plus de 2 mois dans la fonction publique, jusqu'alors exemptée. Cette mesure est une avancée car cela nous permet d'avoir des stages gratifiés. Par contre, elle ne s'est pas accompagnée de financements pour les structures afin de leur permettre d'appliquer cette décision. La conséquence en est désastreuse, ce sont des milliers d'étudiant-es qui voient leur avenir et leur formation menacés car ils ne trouvent pas de stage. Aujourd'hui de trop nombreuses structures refusent de financer ces stages, faute de budget.

Cette situation a entraîné des mobilisations dans la plupart des écoles de formation sociale : journées de grèves, manifestations, actions... afin d'exiger le financement de ces stages. Ces actions ont obligé le gouvernement à répondre à cette situation d'urgence. Le choix fait par celui-ci est dramatique : le moratoire, suspendant les gratifications, ignore les réalités étudiantes et l'urgence de nos situations. Ce choix de maintenir la situation de précarité, dans laquelle nous sommes, génère une mise en concurrence de fait entre étudiant-es, ainsi que des stages non gratifiés qui nous plongent dans la galère pour vivre au quotidien et assurer les frais inhérents au stage (frais de transport, frais de restauration, double loyer...).

Dans ce contexte, nous réaffirmons la nécessité d'un financement étatique de nos stages pour nous permettre de les effectuer, et de poursuivre une formation en alternance de qualité.

Nous exigeons :

Des stages gratifiés pour toutes et tous, maintenant !
Le financement fléché de ces stages.
La non pénalisation aux diplômés des étudiant-es n'ayant pas trouvé de stage.
Le maintien des stages longs et du principe de l'alternance.

Pour cela, nous appelons l'ensemble des étudiants à se mobiliser, en organisant des Assemblées Générales pour discuter sur chaque école des problèmes qui se posent et la manière de les résoudre.

Pour constituer un rapport de force en notre faveur, nous appelons à :

Des journées d'action nationale dans chaque ville les 28, 29, 30 novembre.

Une manifestation nationale le 14 décembre à 14h à Paris.

Contacts :

orga.coord.nationale@gmail.com - www.collectifetudiant.org

document au format PDF:

document au format PDF:

Lien : <http://mobile.demosphere.eu/rv/29622>

Source : message reçu le 7 décembre 11h

Source : <http://npa-paris.org/Manifestation-nationale-...>

Communiqué de presse

Fédération SUD Santé Sociaux

La Fédération SUD Santé Sociaux appelle l'ensemble des professionnel-les du secteur médico social et social à soutenir les étudiants en travail social en lutte pour l'application de la loi « Fioraso » sur la gratification des stages et à participer massivement à la manifestation organisée par les étudiant-es en travail social le Samedi 14 décembre à Paris.

Les pouvoirs publics comme les Directions des établissements privés et publics du secteur médico social et social doivent prendre leurs responsabilités. Les étudiant-es ne peuvent être otages d'une situation dont ils ne sont en rien responsables et faire l'objet sous couvert de problèmes budgétaires, d'un bras de fer entre les financeurs et les établissements susceptibles de les accueillir en stage.

Les futur-es professionnel-les en formation qui ont le statut «étudiant», en plus de subir une discrimination dans l'accès aux différents terrains de stages qui met en péril le bon déroulement de leurs formations, vivent des difficultés inhérentes à la précarité de leur statut actuel, sans aucun revenu.

Le lot de beaucoup d'étudiant-es souvent endettés, est de vivre leurs années d'études avec des revenus en dessous du seuil de pauvreté, avec de graves difficultés d'accès au logement, à la santé...

Pour la Fédération SUD Santé Sociaux cette situation est inacceptable et indigne !

Pour SUD Santé Sociaux les gratifications mêmes insuffisantes doivent s'imposer par simple respect de la loi et ne pas faire l'objet de discrimination à l'accès aux terrains de stages. Les financeurs (Etat, Conseils Généraux, Sécurité Sociale) doivent intégrer dans les budgets les sommes nécessaires à la gratification des stages, afin d'assurer simplement une de leurs missions de services publics...

A SUD Santé Sociaux :

Nous revendiquons pour tout(e) jeune en formation dans notre secteur, un statut de travailleur-se social-e en formation avec un salaire égal au SMIC revendiqué.

Nous défendons la formation professionnelle en alternance car les terrains de stages sont aussi des lieux indispensables de la formation.

Une homologation à BAC+3 des diplômes de niveau III.

La reconnaissance des métiers et de l'utilité publique de l'action sociale.

Paris le 5 décembre 2013